

Extension de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles

GT Plénier

Instance de concertation locale

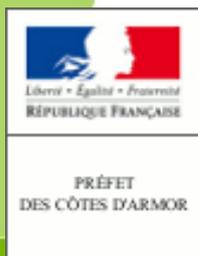
Lundi 9 décembre 2019

Maison des Traouïero à Ploumanac'h



Ordre du jour

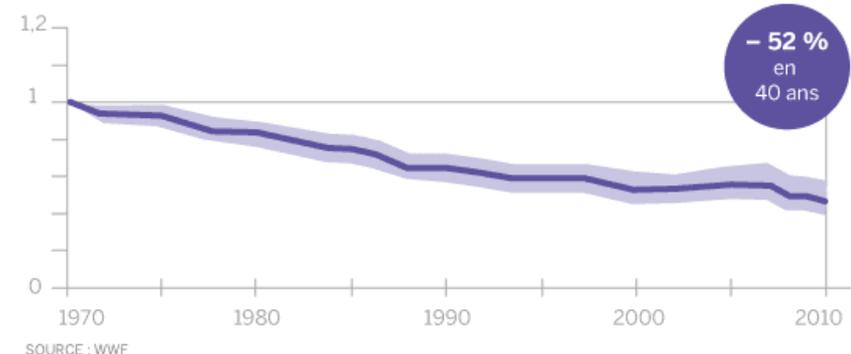
- ✓ Érosion de la biodiversité
- ✓ Chiffres clé sur les enjeux du territoire
- ✓ Diverses étapes de la concertation autour du projet
- ✓ Projet issu de la concertation, la zone de quiétude
- ✓ Les prochaines étapes



Erosion de la Biodiversité

- ✓ 2018 : Rapport de l'IPBES confirme la **sixième extinction de masse**. Le rythme d'extinction des espèces est de 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel passé.
- ✓ Au cours des 5 dernières décennies, 1 millions d'espèces menacées d'extinction.
- ✓ Pour la région Europe - Asie centrale :
 - 27 % des espèces marines présentant un intérêt sont dans un état de conservation défavorable
 - 66 % pour ce qui concerne les habitats marins

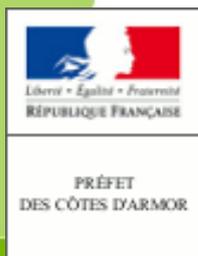
Evolution de l'Indice Planète Vivante global entre 1970 et 2010
(Indice base 100 = 1970)

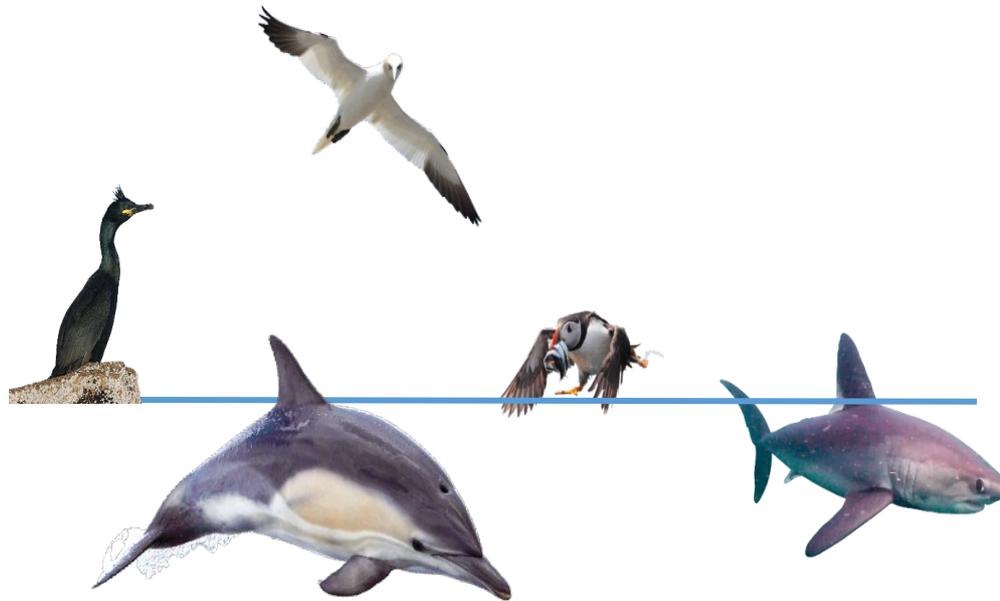


Erosion de la Biodiversité

✓ **Les principales raisons :**

- la pression des activités humaines,
- l'extraction croissante des ressources naturelles,
- les espèces exotiques envahissantes et leur colonisation favorisée par l'homme,
- le changement climatique (augmentation de la température et du niveau de la mer)
- l'acidification des océans





Enjeux biodiversité identifiés dans le territoire & particularités de la réserve des Sept-Iles



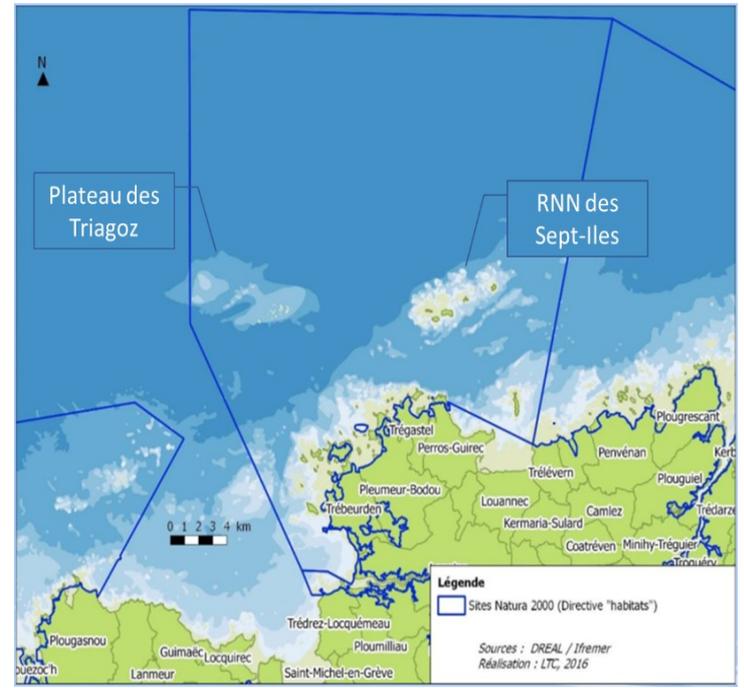
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ





Une histoire, un territoire, une biodiversité, des hommes, une trajectoire...

Mesures de conservation et travaux dans la continuité des pionniers du territoire (début XXème siècle)



Protection/études **échelle réserve**

Protection/études **échelle territoire**



1901

1912

1976

1998-2003

2005-2009

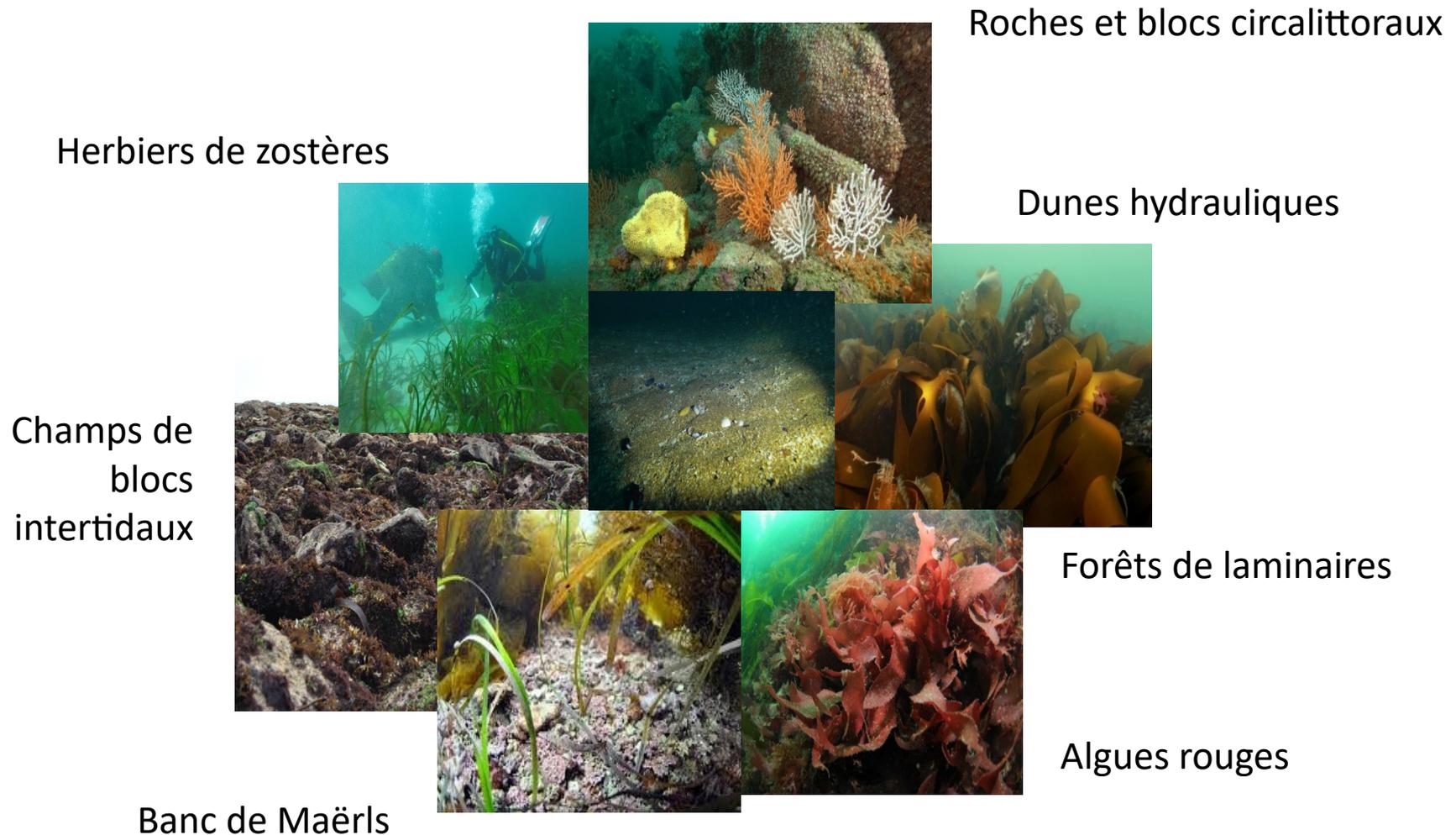
2015-2024

2016



Une grande diversité d'habitats marins dans le Trégor

Une biodiversité importante et d'importants rôles fonctionnels écologiques :
nourricerie, mue, refuge, production : poissons, crustacés, algues...



Un assemblage complexe et fragile avec une alternance de substrats sédimentaires et durs, d'habitats diversifiés et des conditions abiotiques (courants, marées) garants de la **richesse de l'écosystème marin du Trégor**

Focus sur les forêts de laminaires : un habitat exceptionnel !

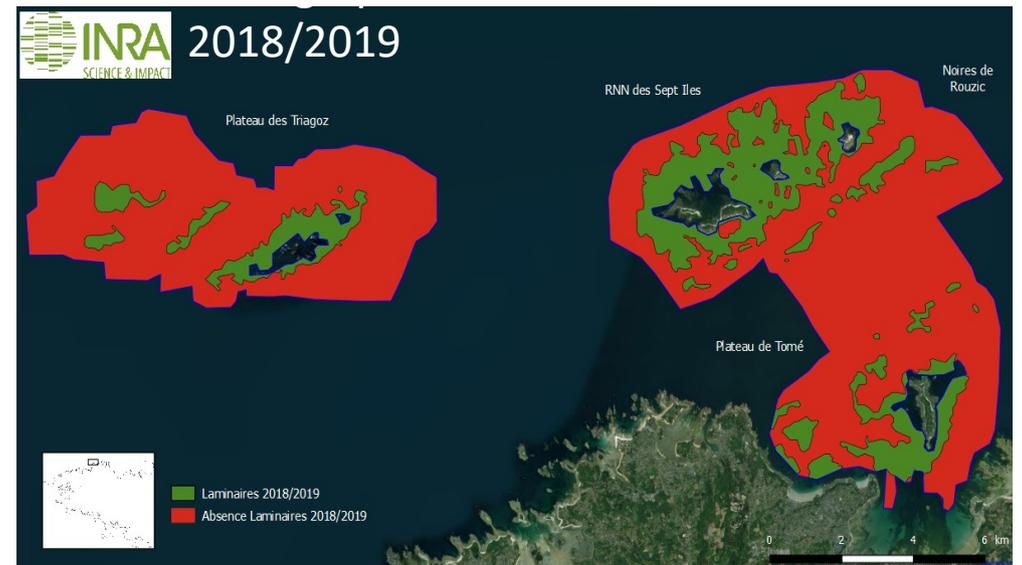
Multiples fonctions :

- **Production** (écosystèmes parmi les plus productifs)
- **Habitat** (algues, crustacés, poissons...)
- **Trophique** (consommation directe et voie détritique)



Plusieurs espèces de Laminaires : *L. hyperborea*, *L. digitata*... : dynamique, longévité, refuge différents

3 plateaux marins (Triagoz - Sept-Iles - Tomé) avec 2500 ha de forêts de laminaires > 6% de la surface estimée en France métropolitaine



Méthode : cartographie par échosondeur EK60 (acquisition RNN/LPO) qui envoie des ondes acoustiques dans son faisceau de détection et réceptionne tous les échos renvoyés par les objets (différentes natures selon la proportion des échos)



Biodiversité marine exceptionnelle sur les fonds rocheux (plateaux)

Forte concentration de biodiversité marine : *Crustacés, coquillages, éponges, anémones, oursins, bryozoaires...*

1000 espèces marines inventoriées > 10% figurent dans les listes déterminantes (CSRPN, 2010) sur les plateaux des Triagoz et des Sept-Iles : espèces en danger, espèces autochtones rares, espèces ingénieures, espèces en limite d'aires...



Compilation des données de 1983 à 2015 RNN/LPO (Synthèse, Foucaut, C. et al., 2013)



Eunicella verrucosa



Anemonia viridis



Botryllus schlosseri



Sepia officinalis



Sabella spallanzani



Tritonia nilsodhneri



Leptopsammia pruvoti



Felimida krohni



Henricia oculata



Extraction bases de données scientifiques (données 2003 à 2009)



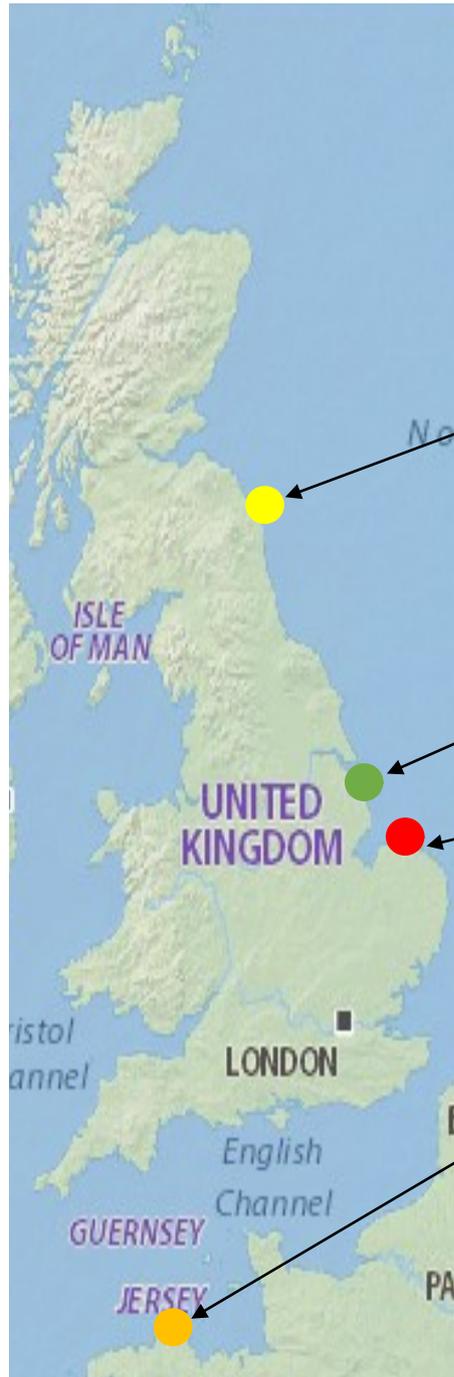
Phoque gris

10 %
Effectif France

0,05 %
Effectif Monde

- Environ 1000 individus en France métropolitaine (INPN, 2018)
- Population mondiale 315 000 individus (Atlantique nord) dont Iles Britanniques 120 000 individus





Suivi de la reproduction du phoque gris fin novembre 2019 : nombre de jeunes (=blançons)

Farne Islands National Nature Reserve
→ 1795 blançons

Donna Nook National Nature Reserve
→ 1629 blançons

Blakeney National Nature Reserve
→ 1926 blançons

Reserve Naturelle Nationale des **Sept-Iles**
→ 49 blançons

Sept-Iles > 70% des naissances de France métropolitaine

Lien entre les phoques gris et leur environnement marin : étude du régime alimentaire, interaction avec la pêche professionnelle...

Cétacés : marsouins et dauphins (3 espèces)

270 données entre 2014 et 2018 dont 113 de marsouins
entre les îles de Batz et de Bréhat



Communauté d'oiseaux marins

> 75% de
l'effectif
France

Fou de Bassan (99,9 %)
Macareux moine (98 %)
Puffin des anglais (83 %)
Pingouin torda (78 %)



5-20 % de
l'effectif
France

Guillemot de Troïl (16 %)
Fulmar boréal (9 %)
Océanite tempête (8 %)



1-5 % de
l'effectif
France

Cormoran huppé (4 %)
Goéland argenté (3 %)
Goéland brun (3 %)
Goéland marin (1 %)



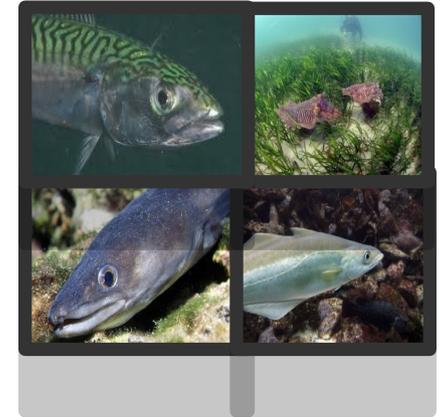
Lien entre les prédateurs supérieurs et leur environnement marin



Cormoran huppé (2013 – 2019)



Macareux moine (2013 – 2019)



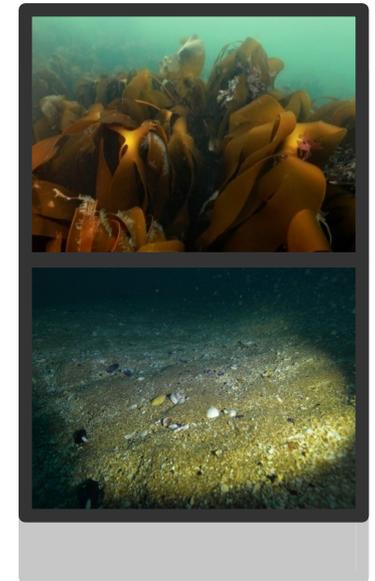
communautés de proies



Fou de Bassan (2005-2017)



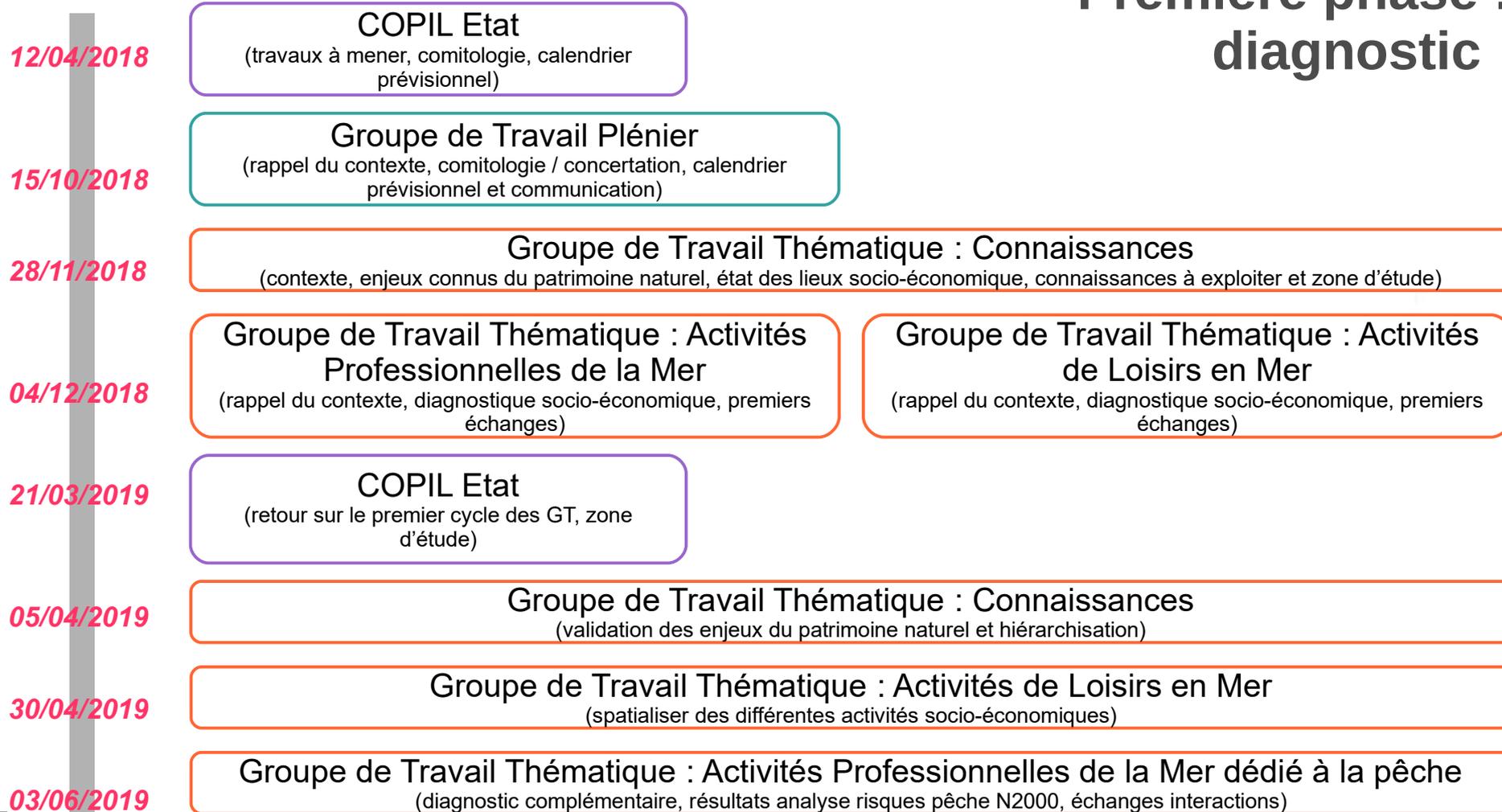
Phoque gris (2013 – 2016)



habitats marins

La concertation autour du projet

Première phase :
diagnostic



La concertation autour du projet

Seconde phase : périmètre et réglementation

21/06/2019

COPIL Etat
(retour sur le second cycle des GT, choix du scénario, poursuite de la concertation)

29/08/2019

Rencontre technique avec les Conservatoire du Littoral

11/09/2019

Présentation du projet en Mairie de Perros-Guirec

16/09/2019

Rencontre technique avec les pêcheurs professionnels

25/09/2019

Rencontre technique avec les associations d'usages

Rencontre technique avec les plaisanciers

Rencontre technique avec les kayakistes

23/10/2019

Présentation du projet à Lannion Trégor Communauté

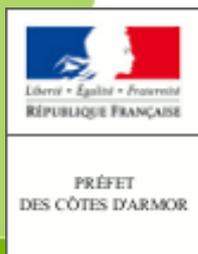
07/11/2019

Rencontre technique avec les associations de protection de la nature

13/11/2019

Rencontre technique avec les Navires d'Utilité Commerciale (NUC)

Rencontre technique avec Armor Navigation



La concertation autour du projet

Dernière phase :
finalisation
du projet

26/11/2019

COPIL Etat
(Rencontres techniques, projet issu de la concertation)

09/12/2019

Groupe de Travail Plénier
(projet issu de la concertation, suites du dossier)

Rédaction d'un dossier d'avant-projet.



Projet issu de la concertation

✓ Les rencontres techniques :

Présenter le projet (périmètre et réglementation) et l'affiner avec les acteurs locaux.



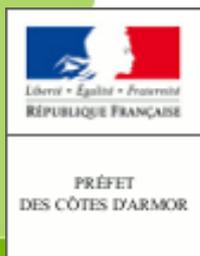
ACCUEIL GLOBALEMENT FAVORABLE :

Projet équilibré au regard des enjeux du patrimoine naturel et des activités en présence.

Écoute mutuelle.

✓ La zone de quiétude :

A focalisé l'essentiel des échanges.
Ses contours ont pu être discutés



Projet issu de la concertation

- ✓ **Les demandes des acteurs locaux prises en compte pour le projet :**
 - Laisser un accès Est-Ouest pour les jet-ski, bouée tractée... au sud du périmètre (sécurité de la navigation).
 - Ôter l'interdiction de pêche au filet pour les plaisanciers sur tout le périmètre.
 - Interdire tous stockages de toute nature.
 - Laisser ouverte la passe entre Malban et Rouzic (sécurité de la navigation).
 - Laisser accès au courant entre Baro prignou et les Cochons.
 - Adapter le périmètre au Sud de l'île Rouzic (sécurité de la navigation).



Projet issu de la concertation

✓ **Les demandes des acteurs locaux non prises en compte pour le projet :**

- Conserver l'ouverture de la période d'accès à la plage de l'île Bono au 1^{er} juillet voire l'avancer en juin.



Incompatibilité avec la préservation de l'avifaune (nourrissage des jeunes)

- Intégrer le secteur du crapaud concerné par le projet d'extraction de sable coquillier.

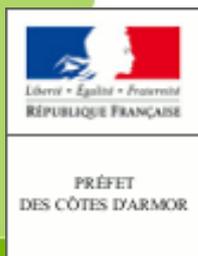


Contentieux en cours

- Décaler la zone de quiétude plus à l'Est de l'île Rouzic.



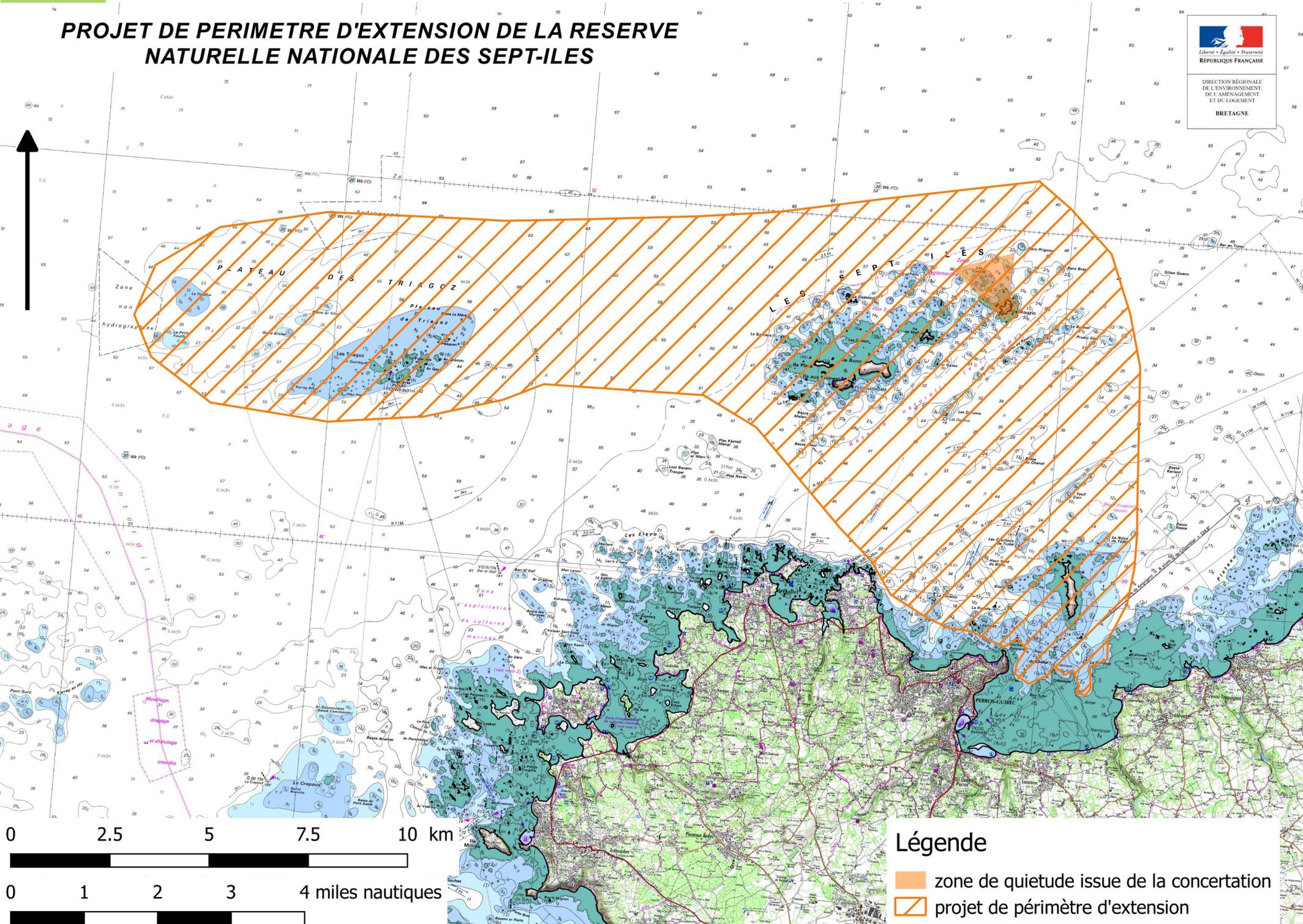
Volonté de maintenir l'accès au trou de Rouzic



PROJET DE PERIMETRE D'EXTENSION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES SEPT-ILES



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BRETAGNE



0 2.5 5 7.5 10 km

0 1 2 3 4 miles nautiques

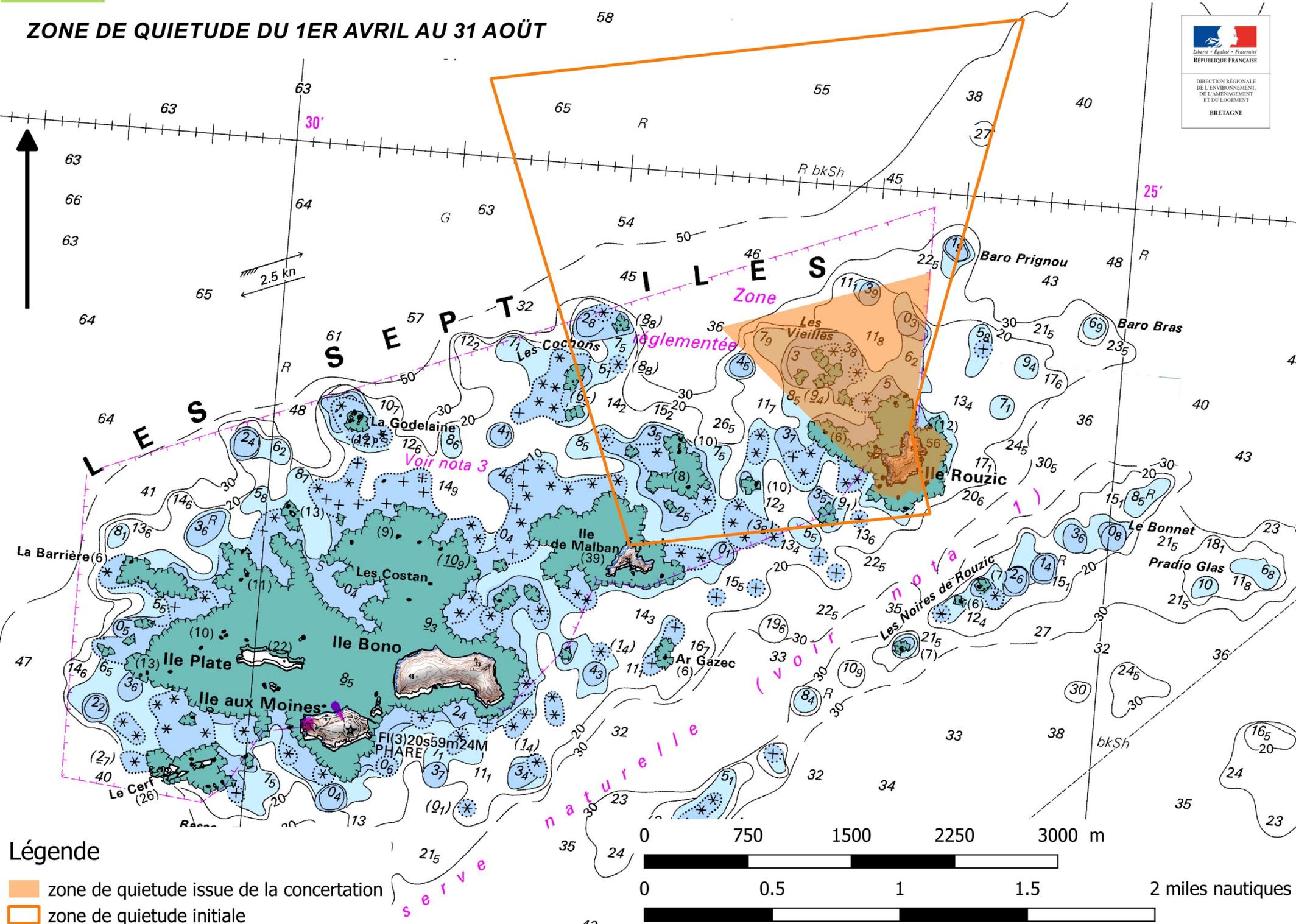
Légende

-  zone de quietude issue de la concertation
-  projet de périmètre d'extension

ZONE DE QUIETUDE DU 1ER AVRIL AU 31 AOÛT



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DE LA MER
BRETAGNE



Légende

- zone de quietude issue de la concertation
- zone de quietude initiale

Focus sur le Fou de Bassan & le projet de zone de tranquillité :

France :

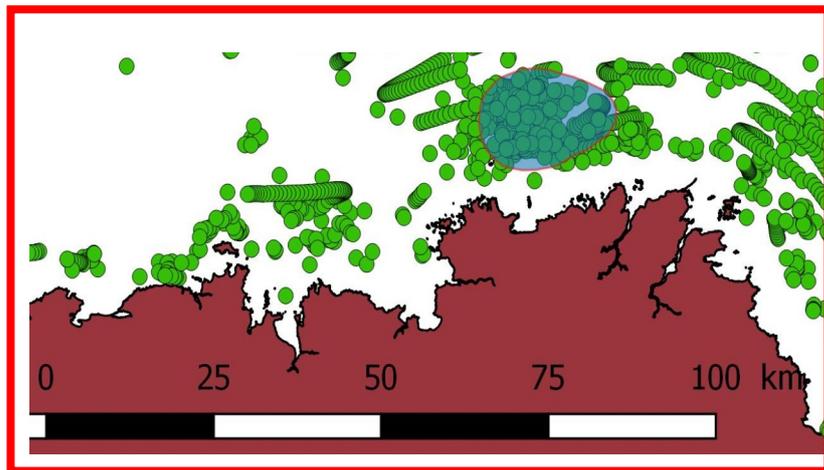
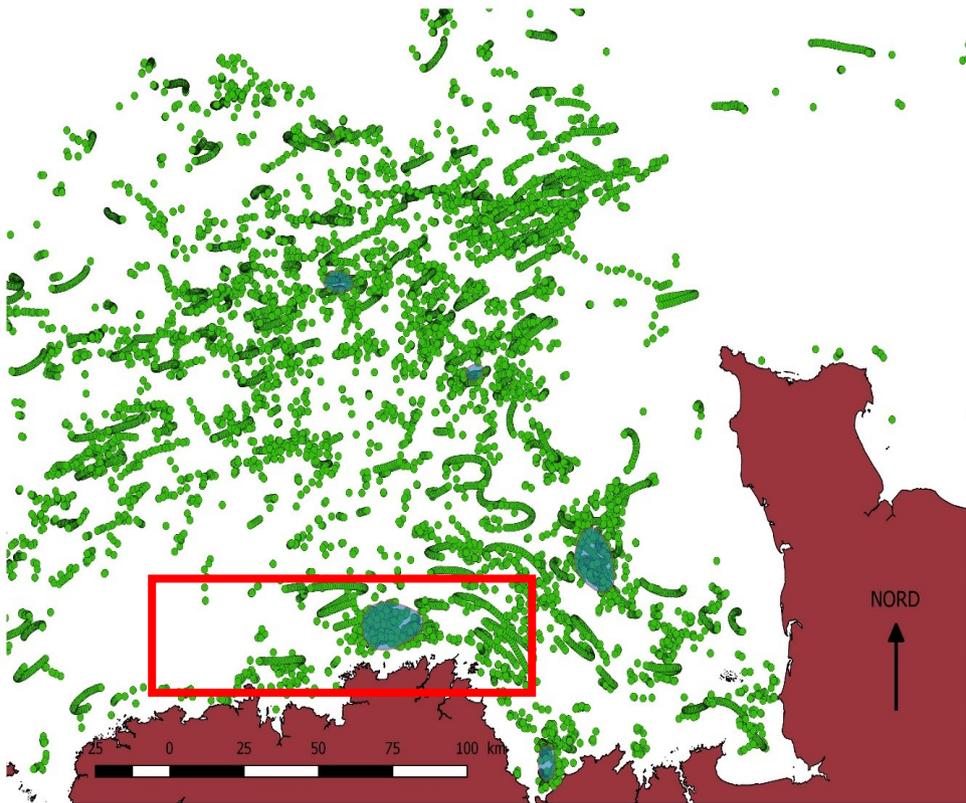
- Une seule colonie, **responsabilité majeure de conservation**
- **4% de l'effectif mondial nicheur** (54 colonies dans le Monde)



Alimentation en Manche-Ouest (carte CEFE-CNRS, 2011)

Suivi à long terme de la colonie de fou de Bassan :

- Trajets GPS de fous en période de nidification entre 2005 et 2017 (coord. David Grémillet, CEFE-CNRS)
- Filtre des données inférieures à 20 km/h (fonction biologique vitale : alimentation, repos, toilette)
- Retenu 1 seul trajet par oiseau équipé sur > 150 individus
- Analyse statistique CEFE-CNRS par kernel (« hotspot » englobant l'île Rouzic)

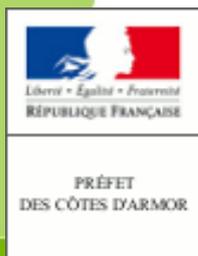


Projet issu de la concertation

✓ La réglementation générale :

Dans l'objectif de maintien d'un équilibre, le plan de gestion définira les indicateurs de suivi, de pression et d'impact sur les habitats et les espèces dont les résultats permettront aux préfets de réglementer toutes activités générant déséquilibre sur les habitats et espèces.

Création d'une zone de quiétude interdisant toutes activités du 1^{er} avril au 31 août.



Projet issu de la concertation

✓ **La réglementation générale :**



Sont interdits :

- introduction de végétaux ou d'animaux, dérangement ou toute atteinte à la faune et la flore sauf la pêche et la cueillette de végétaux marins,
- dépôts et abandon d'objet, stockages de toutes natures,
- feux, bivouac, camping,
- chasse,
- survol à moins de 300m sauf aéronefs de l'État,
- extraction de minéraux,
- structures de production d'électricité,
- activité pétrolière ou de gaz,
- nouveaux câbles sous-marins,

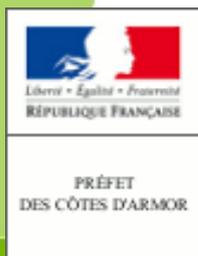


Projet issu de la concertation

✓ La réglementation spécifique :

✗ Les pratiques interdites :

- Pêche professionnelle à pied,
- Accès aux parties terrestres des îles sauf l'île aux Moines,
- Accès estran sauf pour la pêche à pied de loisirs,
- Accès estran de Malban et Rouzic,
- Ski nautique, bouée tractée, jet-ski, scooter des mers,
- Transport de passagers dans la zone nord de l'archipel (Arrêté du Préfet maritime n°30/96 du 20/06/96),
- Activités commerciales et industrielles sauf certaines activités réglementées par ailleurs (pêche, aquaculture, transport de passager et activités de découvertes,
- Mouillages de bateaux de transport à passagers type croisière.

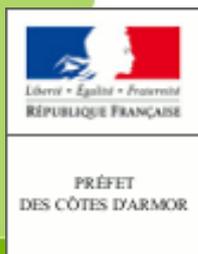


Projet issu de la concertation

✓ La réglementation spécifique :

✓ Les pratiques encadrées :

- Pêche de loisirs à pied autorisée 3 h avant et après la marée basse sur les estrans du périmètre,
- Activités de découvertes du patrimoine naturel (charte),
- Organisation de manifestations sportives,
- Organisation de manifestations artistique et culturelle, de reportage photographique, radiophonique, cinématographique, télévisions (autorisation après avis du comité consultatif)...



Projet issu de la concertation

✓ La réglementation spécifique :

✓ Les pratiques autorisées :

- Pêche professionnelle en mer,
- Plaisance,
- Accès à la plage de l'île Bono du 15/07 au 30/09,
- Accès aux plages de l'île aux Moines en tout temps (nord de la caserne et pieds de la cale),
- Surf, Paddle, Planche à voile, Kite surf, Kayak,
- Plongée, Apnée, Chasse sous-marine,



Les prochaines étapes

Une procédure administrative
cadrée par le Code de
l'Environnement

2018

Concertation
locale amont

2019

Dossier d'avant-projet
(enjeux scientifiques et d'usage,
périmètre, règlement, gestion)

2020

Conseil National
de la Protection de
la Nature (CNPN)

Avis
d'opportunité

Mission du
rapporteur CNPN
sur le terrain

Projet de décret

2021

Enquête
publique

Consultation des
acteurs locaux

Consultation de la
CDNPS et du CSRPN

Avis du Préfet

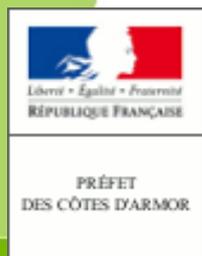
Avis final

Conseil National
de la Protection de
la Nature (CNPN)

Avis des Ministres
concernés

Fin 2021

PUBLICATION
DU DECRET



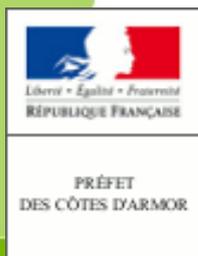
Les prochaines étapes

✓ **La gouvernance future de la réserve naturelle :**

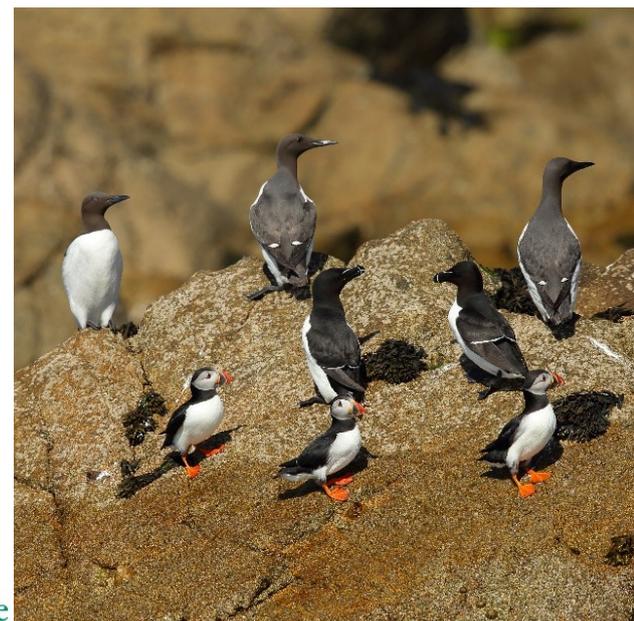
Envisager une cogestion LPO - collectivité territoriale.

Redéfinition des instances officielles de la réserve naturelle : Comité consultatif et Conseil scientifique.

Inventer une gouvernance alternative en lien plus étroit avec les acteurs du territoire.



Merci de votre attention



DREAL Bretagne
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes cedex
Tél. : 02 99 33 45 55

